



RSM Ouest

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 51 83 30 30
F +33 2 51 83 30 39

www.rsmfrance.fr

**ASSOCIATION TERRE DE VIE
48 Place de l'Aqueduc
44320 ARTHON EN RETZ**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2020

A l'assemblée générale de l'association TERRE DE VIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TERRE DE VIE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 28 octobre 2020

Le Commissaire aux comptes

RSM Ouest



Nicolas PERENCHIO
Associé



BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :		30/06/2020	30/06/2019	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles		2 184	1 718	465	522	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en-cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Avances et acomptes					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	T.I.A.P					
	Autres titres immobilisés					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Prêts				
		Autres immobilisations financières	229		229	229
		Total (I)	2 412	1 718	694	751
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	6 522		6 522	6 333
	CRÉANCES (3)	Avances et acomptes versés				
		Usagers et comptes rattachés				
		Comptes affiliés				
	DIVERS	Autres créances	20 464		20 464	25 614
		V.M.P				
		Instruments de trésorerie				
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	347 366		347 366	152 610	
	Charges constatées d'avance (3)	1 241		1 241	1 240	
	Total (II)	375 592		375 592	185 796	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement d'obligations (IV)					
		Ecarts de conversion actif (V)				
		TOTAL GENERAL (I à V)	378 004	1 718	376 286	186 547
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
		Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF

		30/06/2020	30/06/2019
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	106 878	97 141
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	25 396	9 737
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	Total (I)	132 274	106 878
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources	177 924	18 338
	Total (II)	177 924	18 338
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 204	14 724
	Dettes fiscales et sociales	9 497	9 464
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	52 387	36 256
Instrument de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (1)		886
	Total (IV)	66 088	61 330
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	376 286	186 547
	Engagements donnés		
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	66 088	61 330
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

			30/06/2020	30/06/2019		
Nombre de mois de la période			12	12		
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation	Total	Total	
	Ventes de marchandises		12 205		12 205	11 564
	Production vendue	biens				
		services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)		12 205		12 205	11 564
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation				830	830
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				838	11 856
	Cotisations					
Dons				583 798	393 760	
Legs et donations						
Autres produits				100	1	
Total des produits d'exploitation (1) (I)			597 771	418 011		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 956	5 746	
	Variation de stock (marchandises)			-657	626	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			468	387	
	Autres achats et charges externes (3)			22 001	28 707	
	Impôts, taxes et versements assimilés			221	185	
	Salaires et traitements			40 910	47 187	
	Charges sociales			9 908	14 568	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			56	42	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges			332 827	322 974	
Total des charges d'exploitation (2) (II)			411 689	420 423		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			186 082	-2 412		
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou déficit transféré (III)					
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés			387	423	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)			387	423		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées			1 488	1 823	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			1 488	1 823		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 100	-1 400		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			184 982	-3 812		



COMPTES DE RESULTAT

		30/06/2020	30/06/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 844
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 844
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-1 844
(IX)	Impôts sur les bénéfices		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		15 393
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées	159 586	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)		598 158	433 827
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)		572 763	424 090
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)		25 396	9 737

Renvois	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats	86 610	82 293
	Prestations en nature	7 300	7 200
	Dons en nature		
	Total	93 910	89 493
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	7 300	7 200
	Personnel Bénévole	86 610	82 293
	Total	93 910	89 493



RSM Ouvert

Annexe



Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Comme pour l'exercice précédent, on raisonne en comptabilité d'engagements. Lorsqu'un engagement a été pris par l'organe compétent de verser tel don pour tel projet et pour telle période : celui est comptabilisé. Les décalages dans le temps par rapport aux versements des dons aux projets sont enregistrés dans des comptes séparés (en 467), ils tiennent compte de décalages de versements (suite à des retard de virements...). Du fait que la plupart des engagements courraient du 1er septembre au 31 août, la modification de la date de clôture au 30/6/2010 a conduit à la prise en compte des décalages entre engagements et versements.

Immobilisations :

Durées d'amortissements :

Matériel de bureau et informatique : linéaire de 1 à 3 ans

Mobilier : linéaire sur 10 ans.

Les matériels qui ont été donnés à l'association n'ont jamais fait l'objet de comptabilisation dans les comptes.

Concernant les règlements comptables 2002.10 et 2004.6 sur la comptabilisation des immobilisations et des amortissements ayant leur première application lors des exercices ouverts à compter du 1/1/2005, l'association a opté un traitement prospectif n'ayant aucun impact sur le résultat et les durés d'amortissements. Aucune immobilisation ne justifie d'une décomposition.

Stocks :

Ils sont évalués à leur coût d'achat (méthode FIFO retenue).

Subvention en nature :

La commune d'Arthon met à la disposition gratuitement de l'association un local d'environ 70 m² (ainsi que l'électricité et le chauffage). Il a été évalué à la somme de 7 300 € cette subvention en nature sur 12 mois.

Evaluation du bénévolat :

Pour l'exercice clos au 30/06/2020 : 6095 H valorisées 86 610 € contre 5860,50 H valorisées 82 293 € sur l'exercice antérieur.

Pour la valorisation des heures, on prend comme pour l'exercice précédent, le smic horaire à la date de la clôture de l'exercice x 1.40 pour prise en compte des charges sociales et fiscales.

Echéancier Créances et Dettes :

L'intégralité des créances et des dettes sont à moins d'un an.

Effectifs salariés de l'entreprise :

L'association tourne sur la base de 2,07 équivalent plein temps.

Indemnité de départ en retraite :

Du fait de l'ancienneté de 25 ans d'une des salariée, l'association serait redevable de 1.5 mois de salaire brut (auquel se rajoute les charges patronales) ce qui correspondrait à un coût proche de 2200 euros.

Engagement reçu non comptabilisé :

Sur le projet RIO Bamba arrêté depuis plusieurs mois, l'association Terre de Vie est finalement propriétaire d'une maison de 132 m² (maison qui a été construite grâce aux dons dédiés au projet). Elle devrait être vendue pour un prix minimum d'environ 40 000 €.

Leg perçu sur l'exercice :

Un leg d'un montant de 96 606,20 € a été perçu sur l'exercice clos au 30/6/2020. Il a été intégralement imputé sur le financement des projets à venir (sans retenir une clé de répartition fonctionnement - fonds dédiés en fonction de la répartition des dons antérieurement au leg).

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	2 184			2 184
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	2 184			2 184
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	229			229
Total	229			229
Total général	2 413			2 413

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	1 662	56		1 718
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	1 662	56		1 718
Total général	1 662	56		1 718

Autres informations
Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	229	229	
Usagers et comptes rattachés			
Comptes affiliés			
Autres créances	20 464	20 464	
Totaux	20 693	20 693	



Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 204	4 204		
Dettes fiscales et sociales	9 497	9 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	52 387	52 387		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Total	66 088	66 088		

Association Terre de Vie
Tableau de suivi des fonds dédiés

	2019/20	2018/19	2017/18	2016/17	2015/16	2014/15	2013/14	2012/13	2011/12	2010/11	2009/10	2008/09	2007/08	2006/07	2005/06
Encaissements															
Parrainages pour projets reçus	187 967	188 367	191 224	192 075	183 578	181 108	178 604	180 157	186 595	193 192	156 298	186 122	186 443	176 743	175 691
Dons pour projets reçus (dont manifestations)	147 839	119 212	124 341	144 367	122 408	125 771	114 070	122 740	115 622	104 312	108 021	100 271	105 839	96 337	86 659
Don de 2015 pour financer fonds de roulement (1)				-20 000		20 000									
Legs perçus et dons exceptionnels	156 606									19 649	74 858	31 421			
Part du legs affecté aux projets sur l'exercice								2 979	41 152	35 636	16 019	14 363	11 649	10 601	9 800
Décaissements															
Total :	492 412	307 579	315 566	316 442	305 985	326 878	292 674	305 877	343 370	352 789	355 196	332 177	303 931	283 680	272 150
Dons reversés aux projets	332 826	322 973	337 272	312 056	294 551	304 551	289 562	305 877	347 836	344 896	260 408	310 129	318 544	311 151	271 253
Variation de l'exercice	159 586	-15 393	-21 706	4 386	11 434	22 327	3 112	0	-4 466	7 893	94 788	22 048	-14 613	-27 471	897
Fonds dédiés sur dons projets avoir en début d'exercice	4 160	19 553	41 259	36 873	25 439	3 112	0	0	1 685	6 221	22 319	49 388	36 402	84 817	145 566
Fonds dédiés sur legs aux projets avoir en début d'exercice	14 179	14 179	14 179	14 179	14 179	14 179	14 179	17 157	63 102	79 090	23 973	6 914	18 563	29 164	38 963
Total avoirs en début d'exercice :	18 338	33 732	55 438	51 052	39 618	17 291	14 179	17 157	64 787	85 311	46 291	56 302	54 965	113 980	184 529
+ Variation de l'exercice :	159 586	-15 393	-21 706	4 386	11 434	22 327	3 112	0	-1 685	15 112	58 761	4 352	12 986	-48 415	-60 749
- part du legs affecté aux projets sur l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	-2 979	-45 945	-35 636	-19 741	-14 363	-11 649	-10 601	-9 800
Total en fin d'exercice :	177 924	18 338	33 732	55 438	51 052	39 618	17 291	14 179	17 157	64 787	85 311	46 291	56 302	54 965	113 980
A savoir :															
Fonds dédiés sur dons aux projets avoir en fin d'exercice	67 139	4 160	19 553	41 259	36 873	25 439	3 112	0	0	1 685	6 221	22 319	49 388	36 402	84 817
Fonds dédiés sur legs aux projets avoir en fin d'exercice	110 785	14 179	14 179	14 179	14 179	14 179	14 179	14 179	17 157	63 102	79 090	23 973	6 914	18 563	29 164

Total ressources captées pour un reversement direct aux projets : 492 412 307 579 315 566 316 442 305 985 326 878 292 674 305 877 343 370 352 789 355 196 332 177 303 931 283 680 272 150
 Total ressources captées pour couvrir fonctionnement, suivis... 95 977 90 455 84 405 98 994 69 980 90 128 94 403 107 981 85 161 90 187 80 063 76 774 76 104
 Frais internes de TDV 74 006 81 988 76 850 70 877 64 422 61 659 92 483 104 614 100 857 99 716 85 770 95 481 98 571
 Proportion frais internes de TDV/total ressources captées 12,58% 20,60% 19,21% 17,06% 17,14% 14,79% 23,89% 25,28% 23,54% 22,51% 19,71% 23,35% 25,94%

(1) en 2015 ce don avait été considéré comme don dédié aux pays, puis en 2017, il a été considéré pour le fonctionnement